

# U Nostru Paese

N°1

Mairie de Vallecalle

*Bulletin Municipal*

*Juillet 2021*



**Le mot du maire** P.1

*Etape 1 : Mise en Place* P.2

*Etape 2 : Analyse&Action* P.3

*Etape 3 : Projets&Enjeux* P.4

## **Mes chers concitoyens**

Un an déjà depuis les élections. Douze mois marqués par la crise COVID. Dans ce contexte particulier il fallait une forte implication de l'équipe municipale pour faire face aux urgences et prendre en main des responsabilités nouvelles pour la plupart des adjoints ou conseillers. Il fallait également maintenir le rythme des projets engagés, avec des partenaires techniques ou administratifs eux aussi bousculés par la pandémie. Cela impliquait de créer un atelier réglementaire, des cadences rapprochées pour les réunions du Conseil Municipal, des ordres du jour copieux, beaucoup de délibérations et de réunions techniques, sous les contraintes du confinement.

J'ai souhaité que vous soient présentés un récapitulatif des actions d'ores et déjà entreprises, une vision des grandes lignes d'actions menées par votre équipe municipale, ainsi que son mode de fonctionnement. Bien entendu, je suis à votre disposition, comme l'ensemble des élus pour toutes vos questions.

Charles BELLINI

# Mise en Place



L'année 2020 a été marquée par le confinement dû à la crise sanitaire.

C'est dans ce contexte particulier que se sont déroulées les élections municipales et la mise en place du nouveau conseil municipal.

Dès l'élection du Maire, le Conseil Municipal a pris en charge la transition consécutive au changement d'équipe et au départ de Fanfan. Nous souhaitons bien sûr le laisser jouir d'un repos bien mérité en prenant en charge la responsabilité des affaires courantes dont il s'occupait personnellement. Inévitablement, nous avons dû à plusieurs reprises faire appel à sa fantastique mémoire de l'histoire administrative de la Mairie, ou des réseaux. Il nous a aidés et nous aidera encore avec l'esprit civique qu'on lui connaît.

Après rapide diagnostic de la situation, nous avons demandé à Julien Pruneta de nous aider bénévolement pour la transition informatique et plus généralement l'organisation du secrétariat de Mairie :

- Mise à niveau de l'informatique, mise au point des routines administratives, encadrement du secrétariat, gestion des délibérations, tenue des échéanciers ;
- Mais aussi, plus important encore, un support opérationnel aux élus qui mènent des réflexions ou pilotent des dossiers.

Nous avons choisi d'externaliser la fonction comptable, ne disposant plus de compétence ou d'expérience en la matière, mais aussi constatant après examen que beaucoup de projets nouveaux allaient nécessiter un conseil qui dépasse la simple gestion.

Lors de cette étape, des élus se sont personnellement impliqués dans la gestion des urgences ou la bonne fin des dossiers, bien au-delà du rôle officiel d'un adjoint ou d'un délégataire, ou du classique coup de main pour les élections ou le débroussaillage. Ils ont maintenant les contacts avec les administrations, fournisseurs et prestataires. Grâce aux échanges avec les consultants et prestataires, ils disposent d'outils d'analyse et de points de comparaison avec d'autres communes.

Durant cette année écoulée, nous avons donc pu assurer la gestion courante, faire face sans à-coups aux échéances administratives et budgétaires, maintenir la continuité du service public pour les administrés et aussi assister les personnes isolées mises en difficulté par le confinement...

# De l'analyse à l'action

Outre gérer les urgences et les échéances administratives, il fallait garder le rythme sur les projets engagés.

**Eau Potable** : Fin 2020 un état des lieux réalisé par l'équipe municipale a fait apparaître la vétusté du réseau fuyard ainsi que celle de nos installations de stockage (réservoirs de Pruneta, de Cherma, bassin de reprise du pompage de la Casella). Nous avons donc engagé les actions suivantes :

- Colmatage et recherche de fuites par les services communaux sur les différents réservoirs de stockage et de pompage.
- Réservoir de Cherma : dépôt accéléré de dossiers et demandes de subventions pour éviter une rupture du réservoir et réaliser une remise aux normes de ce dernier. Le dossier de financement déposé en début d'année vient d'être validé. Nous pourrions donc commencer ce chantier dans le courant du dernier trimestre 2021.
- Casella : Un dossier de financement déposé via la procédure d'urgence auprès de la préfecture nous a permis de réaliser les travaux sur le captage de la Casella. La perte d'eau est maintenant stoppée et la totalité du flux est redirigé vers le réservoir de pompage.
- Réseau de distribution : Sont en cours la recherche et le traitement des fuites et pertes sur le réseau avec l'aide technique d'un expert.

Afin d'avoir une vision à plus longs termes nous avons décidé de réaliser un Schéma Directeur de l'Eau Potable en plus de la réfection des réservoirs maintenant coûteuse et indispensable. Il apparaît en effet nécessaire de mener une réflexion globale sur la ressource et son utilisation. L'eau potable est un sujet essentiel qui engage notre avenir et commande notre développement. Le dossier de financement déposé en début d'année venant d'être validé nous pourrions lancer cette étude à partir de septembre 2021.

Nous avons en même temps adopté un Règlement des Eaux, fondé sur les principes d'un comptage et d'une facturation systématique de l'eau potable. Il définit les modalités de raccordement au réseau et impose des contraintes aux usagers pour éviter la rupture du service de distribution.

- Assainissement : Etude en cours et observation de la station d'épuration, son fonctionnement, son dimensionnement et planification et constitution d'un dossier de subvention pour le curage décennal prévu pour 2022.

- Fiscalité de la construction : face à la montée des coûts de raccordement et de voirie, nous avons voté l'établissement d'une part communale de la taxe d'aménagement.

- Dans un souci d'économie d'énergie une étude est en cours pour la rénovation thermique des bâtiments communaux. Le dossier de subvention a été déposé pour la Mairie et la Salle des Fêtes.

- Eclairage Public : lancement et consultations techniques en cours pour la rénovation des lampadaires du village.

- Ouverture de sentiers de randonnées et inscription de ces derniers au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Collectivité de Corse (PTIPR), avec le concours décisif de Jean-Marc POGGI. Les premiers relevés GPS ont été effectués ce mois-ci.

- Remplacement en cours des panneaux de signalisation à l'entrée du village.

- Biens sans maîtres : la procédure suit son cours, dans un calendrier raisonnablement affecté. Nous arrivons bientôt à l'étape décisive de l'incorporation au domaine communal. Nous espérons que cette opération permettra à la fois de favoriser la constitution d'une réserve foncière dont la commune est dépourvue, et des regroupements de terrains plus faciles à mettre en valeur si la commune décidait de les aliéner. Nous sommes là aussi assistés par un consultant (SAFER Etudes).

- Communication : Nous avons fait un effort particulier pour rédiger des comptes rendus des réunions du conseil municipal. Nous avons considérablement augmenté la surface d'affichage et de consultation en Mairie, permettant à tout le monde de s'informer en détails sur les sujets évoqués.

Une page Facebook est active depuis quelques semaines et nous lancerons tout prochainement un site internet qui donnera en continu des informations pratiques mais aussi l'état des réflexions ou des réalisations.

Le cahier de remarques reste ouvert en mairie, bien sûr.



# Les Projets et Enjeux pour notre Village

Certains projets visent à la rénovation ou l'embellissement de sites tels que les fontaines ou points de vue remarquables. Un projet ambitieux de rénovation des églises est en cours d'examen en partenariat avec la communauté des communes du Nebbiu qui a récemment validé un plan de financement.

Nous entamons également une discussion longue et complexe avec EDF et SIEEP sur l'enterrement des lignes basses tensions.

D'autres projets visent à solutionner des problèmes évidents ou des situations devenues complexes. On peut citer le stationnement des véhicules, les maisons abandonnées...

2021 est aussi l'année de la révision décennale de notre Carte Communale, qui définit les parties constructibles de la commune. La carte existante était largement dessinée autour des réseaux, afin de limiter les coûts de raccordement et de voirie pour les nouvelles constructions. Sans toujours y parvenir cependant.

L'application plus stricte de la loi Montagne qui nous est imposée et la création d'Espaces Sensibles Agricoles au sens du PADDUC risquent d'impacter des parcelles aujourd'hui constructibles. Comme toutes les collectivités Corses nous attendons que l'administration porte à notre connaissance les modalités d'application de ces réglementations qui priment sur la Carte Communale et commandent sa révision.

De plus, une partie des projets à venir sont conditionnés par l'existence d'un foncier municipal adapté, dont nous sommes dépourvus. Citons les aires de stationnement, les nouveaux équipements ou édifices communaux, l'extension du cimetière...

Chaque projet (même au stade de l'idée) est précédé des travaux préparatoires, qui nécessitent l'implication d'un ou plusieurs élus. Ceci permet des consultations préliminaires avec les habitants, les services de l'Etat ou d'autres collectivités, puis une présentation au conseil municipal avec débats, parfois suivis de délibérations, d'arrêtés, de demandes de subventions, de discussions techniques et juridiques.

Il faut quasi systématiquement monter un dossier. Dans notre observation, l'implication personnelle des élus, sous la supervision du Maire, le support de Julien PRUNETTA et de l'équipe municipale sont des éléments clés pour lancer et mener un projet, ou même ne pas s'engager dans des impasses. Pour cette raison, nous avons dû et devront établir des priorités.

Comme vous avez pu le lire au fil de ces lignes, les projets de notre village sont tout aussi nombreux que variés et nécessitent toutes les ressources et les énergies de l'équipe municipale.

Notre volonté est que nous tous soyons acteurs de la vie de notre village et qu'ensemble nous œuvrions pour le bien commun. Ainsi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, dans tous les domaines, y compris les activités socio-culturelles. Nous essaierons d'augmenter les capacités d'aide de la Commune aux habitants ou associations qui ont des idées, du temps et des compétences pour les mettre en œuvre.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain bulletin municipal afin de vous tenir informés de l'avancée des différents projets.